M-1523

Motion du 4 mars 2020 de Mmes et M. Annick Ecuyer, Maria Pérez, Morten Gisselbaek, Hélène Ecuyer, Tobias Schnebli et Dalya Mitri Davidshofer: «Non merci, pas d'alcool! – pour une signalétique lors de soirées et d'événements».

PROJET DE MOTION

(renvoyé à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication par le Conseil municipal, lors de la séance du 7 octobre 2020)

Considérant:

- qu'entre un cinquième et un quart de la population suisse présente une consommation problématique ou une forte dépendance à l'alcool;

- qu'il y a une forte pression sociale pour consommer des boissons alcoolisées, la personne abstinente devant généralement se justifier de ne pas boire d'alcool;

- que trop souvent en soirée ou lors d'événements, les boissons proposées sont essentiellement des boissons alcoolisées et que la personne désirant se désaltérer autrement doit expressément demander une boisson non alcoolisée;

- que pour une personne ne désirant ou ne pouvant pas boire d'alcool, en particulier si elle est dépendante, il peut être particulièrement difficile d'avoir à se répéter et insister à cette fin;

- qu'il n'est pas toujours clair qu'une boisson est alcoolisée ou pas,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de prévoir, dans le cadre des activités et d'événements proposés par la commune, un moyen mis à disposition des participant-e-s pour indiquer a priori leur volonté de ne pas consommer de boisson alcoolisée;

- que cela se fasse au moyen d'un signe porté par la personne, tel un badge ou un bracelet spécifique, afin que les personnes au service ne proposent alors pas d'alcool à la personne en question;

- d'indiquer clairement la présence d'alcool dans les boissons proposées à la consommation;

- de demander la même chose aux organisations et aux événements subventionnés;

- de proposer aux commerces et aux débits de boisson dans la commune de participer sur une base volontaire.